

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DES REFORMES ADMINISTRATIVES ET
DE LA PROMOTION DE LA FEMME

DIRECTION GENERALE DE LA
FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA PREVISION ET DE LA
MAITRISE DES EFFECTIFS

2000-369 Du 1er Décembre 2000

Décret n° /MFPRAPF/DGFP/DPME-SR
Portant intégration, nomination, titularisation, à titre
exceptionnel et versement de certains candidats dans les
cadres des services sociaux (enseignement) ; en tête
LOUBOUNGOU (Appolinaire)

(régularisation)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VISAS :

Vu l'acte fondamental;

Vu la loi n° 021-89 du 14 novembre 1989 portant refonte du statut général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 63-81/FP-BE du 26 mars 1963 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués les stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires ;

Vu le décret n° 67-50/FP-BE du 24 février 1967 réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;

Vu le décret n° 67-304/MT-DET du 30 septembre 1967 modifiant le tableau hiérarchique des cadres de la catégorie A de l'enseignement secondaire, abrogeant et remplaçant les dispositions des articles 19, 20 et 21 du décret n°64-165 du 22 mai 1964 fixant le statut commun des cadres de l'enseignement ;

Vu le décret n° 91-049 du 05 mars 1991 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires et agents contractuels de l'Etat ;

Vu le décret n° 94-769 du 28 décembre 1994 portant suspension des effets financiers à la suite d'une titularisation, d'un reclassement, d'un avancement, d'une révision de situation administrative ou de toute autre promotion ;

Vu le décret n° 98-187 du 18 juin 1998 portant délégation de pouvoir au ministre de la fonction publique et des réformes administratives ;

Vu le décret n° 99-1 du 12 janvier 1999 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 99-50 du 3 avril 1999, portant versement des agents civils de l'Etat dans la classification prévue par la loi n° 021/89 du 14 novembre 1989, portant refonte du statut général de la fonction publique ;

Vu l'arrêté n° 2087-FP du 21 juin 1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;

- Vu la note de service n° 1326/MERSSRS/CAB/DGES/DPAA/SP du 20 septembre 1990 portant recrutement des intéressés en qualité de volontaire de l'enseignement ;

Vu les dossiers de candidature constitués par les intéressés ;

DECRETE :

Article 1 : Les candidats ci-après désignés, titulaires du certificat d'aptitude professionnelle à l'enseignement dans les lycées, obtenu à l'université Marien NGOUABI, sont intégrés dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services sociaux (enseignement) nommés au grade de professeur certifié des lycées de 1^{er} échelon stagiaire, indice 830, titularisés exceptionnellement au 1^{er} échelon, indice 830, ACC= 1 an et mis à la disposition du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, charge de la recherche scientifique, selon le tableau ci-dessous

N°	Noms et Prénoms, date et lieu de naissance	Date d'intégration	Date de Titularisation	Option du diplôme
1	LOUBOUNGOU (Appolinaire) né le 16 juillet 1959 à Pointe-noire	20 novembre 1990	20 novembre 1991	Histoire- Géographie
2	POUPET (Emmanuel) né le 20 septembre 1963 à Ekaka	22 octobre 1990	22 octobre 1991	Philosophie
3	TELA (François Hochard) né le 25 mai 1966 à Pointe- noire	25 septembre 1990	25 septembre 1991	Philosophie
4	VINGUISSA (Dieudonné) né le 01 octobre 1960 à Pointe- noire	15 novembre 1990	15 novembre 1991	Anglais
5	BOULOU-TCHIVANGA (Jean Félix) né le 26 août 1958 à Doumanga	16 novembre 1990	16 novembre 1991	Anglais
6	GOUMOU (Alphonse) né le 14 avril 1960 à Sibiti	12 novembre 1990	12 novembre 1991	Sciences - naturelles
7	LOUYAKOU (Dieudonné) Aristide, né le 29 décembre 1960 à Brazzaville	13 décembre 1990	13 décembre 1991	Philosophie
8	KIBITI (Pierre) né le 21 juillet 1956 à Brazzaville	24 octobre 1990	24 octobre 1991	Philosophie
9	MVOUAMA (Samuel) né le 13 novembre 1963 à Brazzaville	13 novembre 1990	13 novembre 1991	Histoire- Géographie
10	NKALA (Alphonse) né le 02 février 1965 à Moussanda (Mouyondzi)	24 octobre 1990	24 octobre 1991	Français
11	PAMBOU (Dieudonné) né le 25 mai 1962 à Pointe-noire	16 novembre 1990	16 novembre 1991	Sciences- naturelles
12	KANGA (Daniel) né le 07 octobre 1962 à Inkouélé	20 novembre 1990	20 novembre 1991	Histoire- Géographie

JH

13- MANTOUMBOU Joseph, né le 23 octobre 1963 à Pointe-noire JH	11 février 1991	11 février 1992	Anglais
14- BOUKOU (Jean Claude) né le 26 mai 1962 à Pointe-noire JH	3 janvier 1991	3 janvier 1992	Français
15- IPEMBA (Guy Blaise) né le 22 août 1965 à Ouesso JH	16 novembre 1990	16 novembre 1991	Histoire- Géographie
16- BABATIKIDI Joachim, né le 10 avril 1962 à Mpangala (Zaire) JH	05 août 1990	05 août 1991	Français
17- MONDZO (François Romuald) né le 1 ^{er} octobre 1963 à Yombé JH	19 novembre 1990	19 novembre 1991	Histoire- Géographie
18- KOKOLO (Nestor) né le 11 mars 1964 à Kengue JH	16 novembre 1990	16 novembre 1991	Français
19- PAKA (Appolinaire) né le 23 juillet 1965 à Mon pays Koukalapé JH	08 octobre 1990	08 octobre 1991	Physique- chimie
20- MABOSSY-MOBOUNA (Germain) né le 19 septembre 1966 à Konda (Mossaka) JH	08 octobre 1990	08 octobre 1991	Sciences- naturelles

JH JH

Article 2 : Les intéressés sont versés dans les cadres de la catégorie I, échelle 1, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, indice 850 ACC= 1 an, pour compter des dates respectives de titularisation, en application du décret n° 99-50 du 03 avril 1999 susvisé.

Article 3 : Conformément au décret n° 94-769 du 28 décembre 1994 susvisé, le versement et la titularisation ne produiront aucun effet financier jusqu'à nouvel ordre.

JH

Cibry

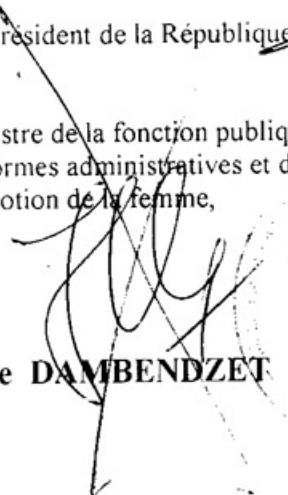
Article 4 : Le présent décret ~~qui~~ prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées et de la solde pour compter du 1^{er} janvier 2000, sera enregistré, publié au journal officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera.

Brazzaville, le 1^{er} Décembre 2000

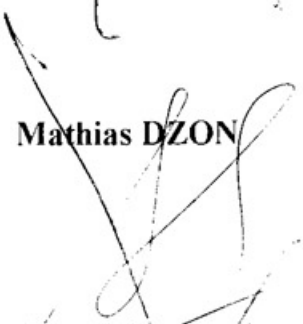

Denis SASSOU NGUESSO

Par le Président de la République

La ministre de la fonction publique,
des réformes administratives et de
la promotion de la femme,


Jeanne DAMBENDZET

Le ministre de l'économie,
des finances et du budget,


Mathias DZON

Le ministre de l'enseignement
primaire, secondaire et supérieur,
chargé de la recherche scientifique,


Pierre NZILA

AMPLIATIONS :

JORG	1
DGEP/DPME	3
MFPRAPF/SST	1
DGB	2
DGCF	2
MEPSSRS	2
DPAA	2
SGC/BC	2
INTERESSES	20
DOSSIERS	60
SGC/BC	2/95



